

# DRANCY • média

BIMENSUEL D'INFORMATIONS LOCALES

Du 1<sup>ER</sup> au 15 JUIN 2021

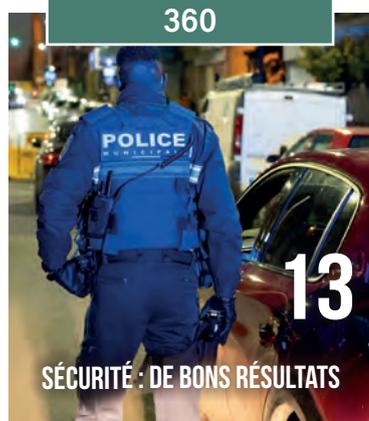


GRAND ANGLE

## LA VILLE ENGAGÉE POUR UN LOGEMENT QUALITATIF



## GRAND ANGLE

DRANCY  
360DRANCY  
360PRÈS DE  
CHEZ VOUS

# Agir à Drancy pour rattraper le temps perdu à cause du COVID !



Il n'aura échappé à personne qu'avec l'épidémie, la mobilisation des services municipaux a dû se porter 7 jours sur 7 et presque 24h/24 sur la gestion de cette crise sanitaire, sans précédent depuis la 2<sup>e</sup> guerre mondiale.

Il a, tour à tour, fallu équiper les Drancéens notamment en masques alors que la pénurie était générale dans le pays, accompagner le click-and-collect et soutenir nos commerçants en difficulté, organiser une campagne de vaccination grâce au centre municipal de vaccination que nous sommes parvenus à obtenir de la part du Préfet de la Seine-Saint-Denis. Si cette bataille de la vaccination n'est pas encore terminée, elle est toutefois bien engagée puisque TOUS les habitants âgés de plus de 18 ans peuvent désormais se faire vacciner à l'Espace Culturel.

Avec la reprise d'une vie plus normale, la Municipalité donne à présent un coup d'accélérateur sur les projets municipaux attendus par les Drancéens et que vous retrouverez dans ce journal. Les travaux débutent et les projets prennent forme dans tous les quartiers de la Ville, faisant la part belle à la nature en ville avec des plantations d'arbres, par exemple dans les deux squares (Paul Vaillant Couturier et Ribot) que nous réhabilitons entièrement cette année.

D'autres travaux se poursuivent pour l'arrivée de la géothermie à Drancy qui permettra de chauffer les logements en réduisant la facture énergétique et notre impact sur la planète.

D'autres encore vont débuter pour créer plus de 150 bornes arrêt-minutes à proximité des commerces surtout sur les grandes avenues de notre Ville, à la fois pour faciliter le stationnement et soutenir le commerce de proximité.

D'autres projets sont sur les rails. Je pense aux nouveaux services de proximité comme le futur Espace Culturel dans le quartier du Baillet (nous vous présenterons le projet bientôt), le nouveau marché des 4 routes ou l'extension-rénovation de la piscine. Je pense également à la transformation de nos quartiers notamment avec l'opération ANRU sur Gaston Roulaud qui se concrétise par l'accélération du relogement des locataires du bâtiment D. Je pense aussi au combat que nous menons pour que l'Office HLM Départemental rénove intégralement la Cité de la Muette.

Le point commun de tous ces projets et de tous ces chantiers ? L'amélioration de la qualité de vie à Drancy qui en est le fil conducteur. Nous devons aux Drancéens une ville avec toujours plus d'espaces de convivialité, de protection de la nature, d'équipements et des logements rénovés et de qualité.

Une vision à 360 degrés pour répondre aux besoins et aux attentes de toutes et tous !

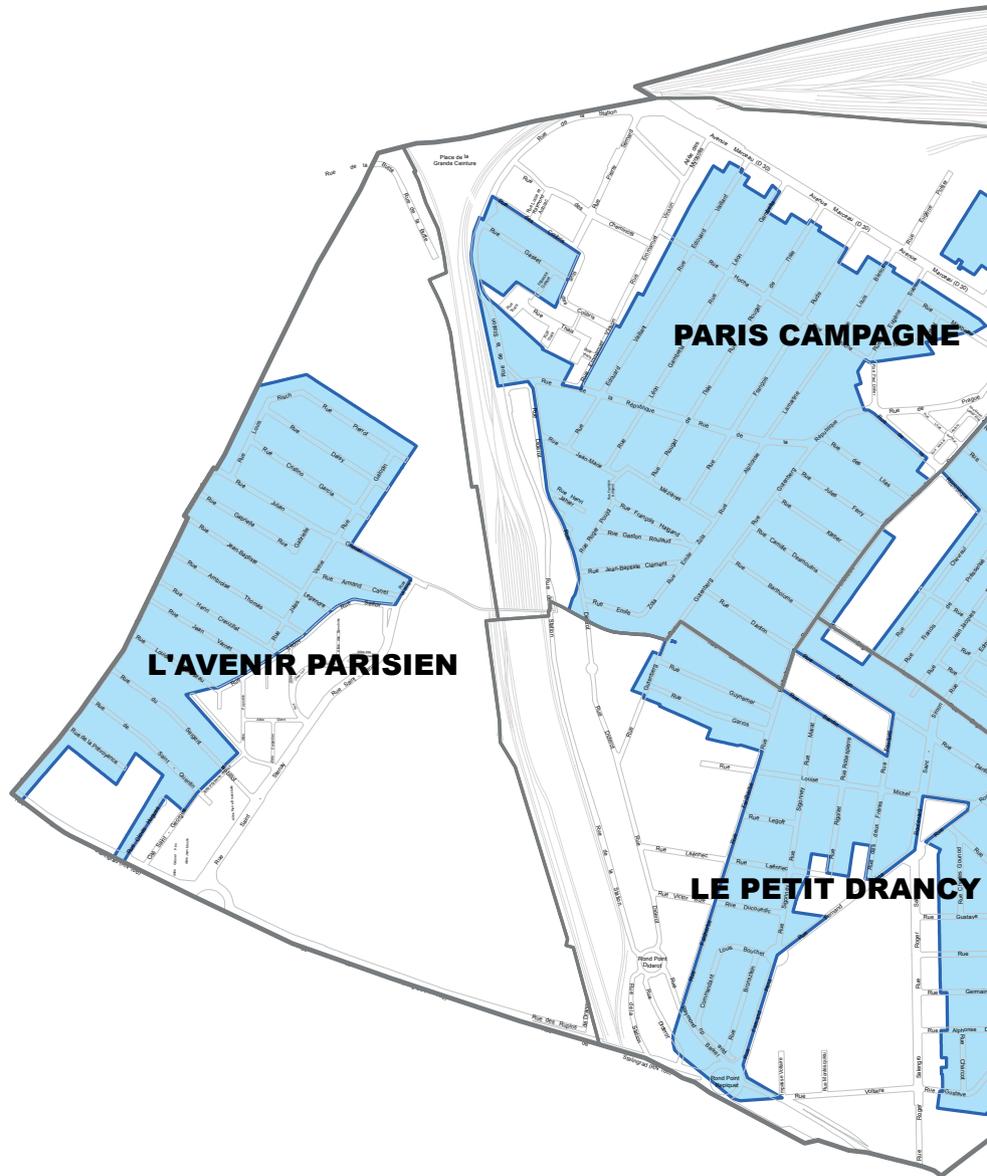
“  
Avec la reprise d'une  
vie plus normale, la  
Municipalité donne  
à présent un coup  
d'accélérateur sur les  
projets municipaux attendus  
par les Drancéens et que  
vous retrouverez  
dans ce journal. ”

Aude Lagarde, maire

COMMUNE DE DRANCY  
PÉRIMÈTRE DU PERMIS DE LOUER

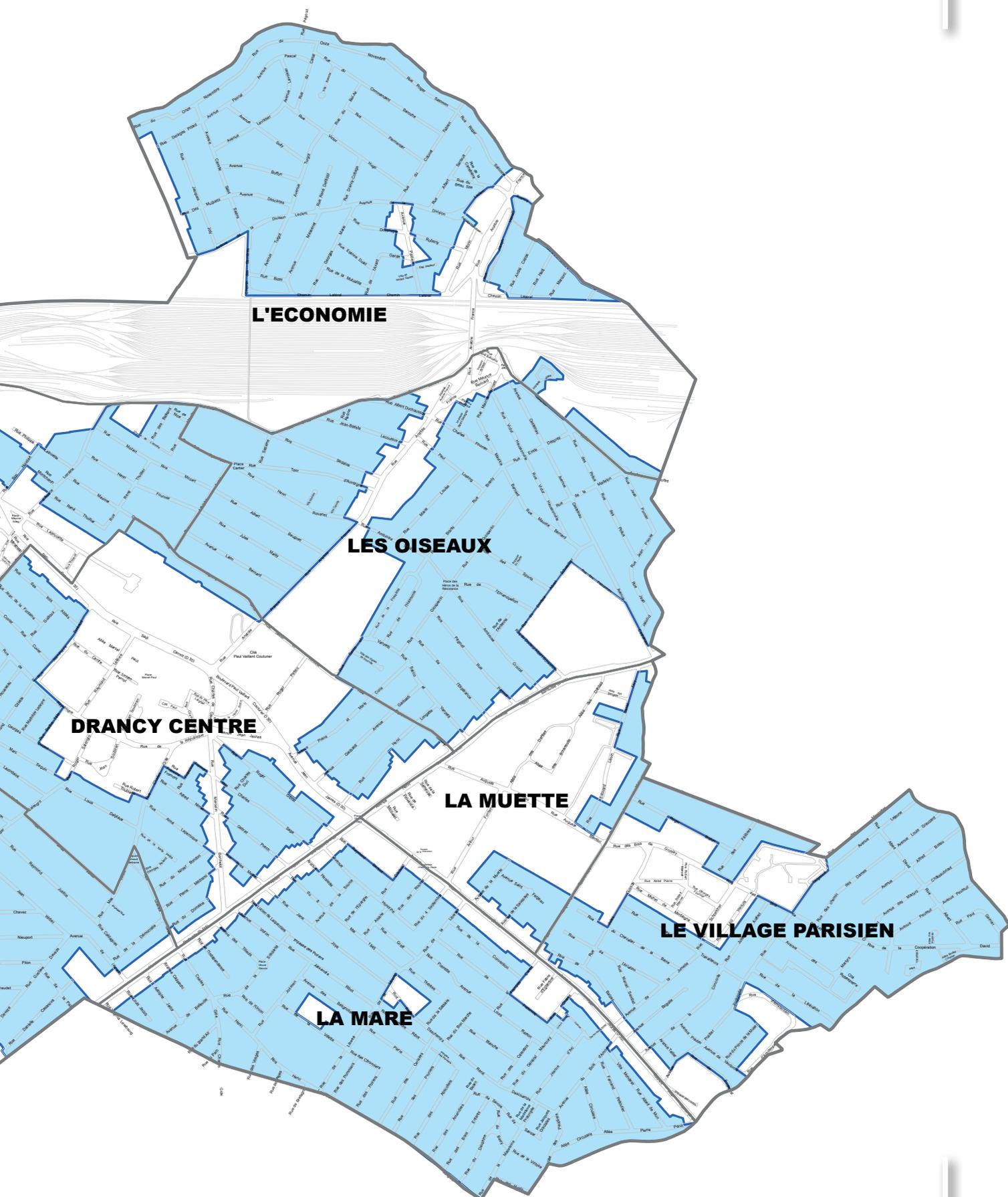
MISE  
EN PLACE  
**DU PERMIS  
DE LOUER**

À partir du 7 juin, les propriétaires de logements dans les zones pavillonnaires désirant louer leur bien devront obtenir au préalable un permis auprès de la Ville. Cette mesure, adoptée d'ores et déjà dans certaines communes, vise avant tout à lutter contre l'habitat insalubre qui reste toujours très présent à Drancy.



**Légende:**

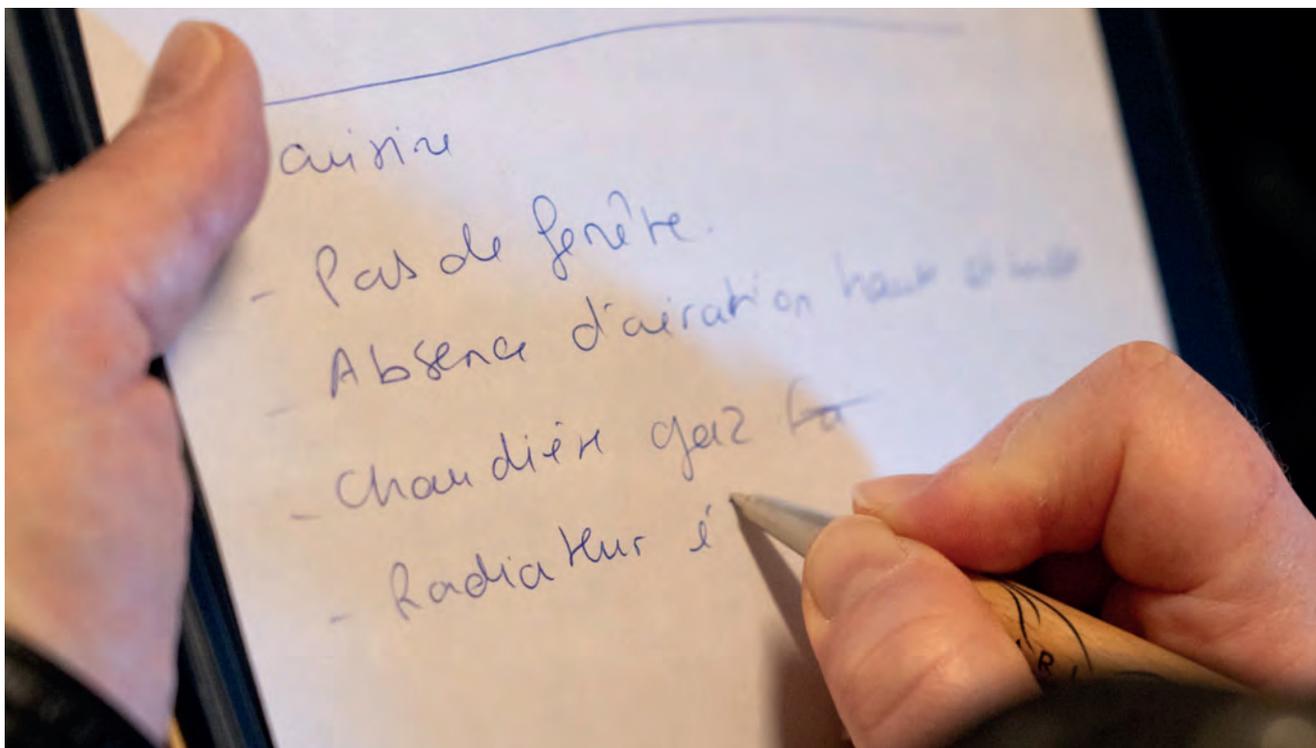
 Périmètre d'application du permis de louer



Sources: Service de l'urbanisme - Mairie de Drancy - Service: S.I.G - Décembre 2020



# LUTTER CONTRE L'HABITAT INDIGNE



**Le permis de louer sera un outil efficace. À partir du 7 juin, propriétaires comme locataires pourront désormais s'engager en toute confiance.**

**L**orsque l'on évoque l'habitat indigne, on imagine volontiers de la location non déclarée et sans bail. C'est souvent le cas. Mais on en trouve aussi sous couvert d'une parfaite légalité : des Drancéens louent des habitations qui ne répondent pas aux normes (encadré p. 8) ou qui sont fortement dégradées. Le permis de louer mettra cette zone d'ombre au clair puisque désormais toute nouvelle location devra être jugée conforme par des agents municipaux spécialisés.

Le permis de louer s'applique à toutes les nouvelles locations et relocations, mais ne concerne pas les renouvellements, les reconduites tacites de bail ou encore les avenants au bail.

Une fois la demande réalisée, trois issues sont possibles suite à l'instruction des dossiers : l'accord de la Ville ; le refus de mise en location avec transmission à la CAF et à la Préfecture ; l'autorisation accordée sous réserve de la réalisation de travaux ou d'aménagements. ■

## Le permis, pour qui ?

Attention, ce dispositif ne concerne pas la ville dans sa totalité mais seulement les zones pavillonnaires (carte pages 4 et 5) sont concernées. Fort de son expérience, le service municipal de l'Hygiène a une assez bonne vision de l'état des bâtis à Drancy, notamment dans les immeubles. Pour les pavillons, les choses sont naturellement plus complexes : ils ne possèdent pas, par exemple, de parties communes qui sont bien souvent révélatrices de l'état sanitaire de l'immeuble entier.

## POURQUOI UN TEL DISPOSITIF ?

Un nouveau service va voir le jour à la mairie. Son rôle sera d'instruire et de suivre toutes les demandes de permis de louer. C'est la loi ALUR, votée en 2014, mais dont les décrets d'application n'ont été promulgués qu'en décembre 2016, qui permet aux collectivités locales d'imposer une déclaration ou une autorisation préalable à la location d'un logement. L'Établissement public territorial (EPT) Paris terres d'Envol a confié cette compétence aux communes en décembre 2020.





## QUESTIONS À ...

**Aude Lagarde,  
maire de Drancy**

### “ Assainir le parc d’habitations de la ville ”

**DM : Pourquoi instaurer un permis de louer à Drancy ?**

*AL : Simplement parce que la loi aujourd'hui nous le permet et que Drancy, comme de très nombreuses villes de la région parisienne, est confronté depuis des décennies au problème du logement insalubre. Nous luttons au quotidien contre ce fléau, mais le temps joue contre nous : pour un dossier que nous arrivons à traiter jusqu'à son terme, dix autres logements se dégradent.*

*Vous savez, par courrier, par mail ou en faisant mes courses au marché, les Drancéens viennent me voir pour m'expliquer leurs difficultés liées au logement. Ce sont souvent, pour ces familles et leurs enfants, des drames humains, voire de santé publique. Entre l'opportunité qui nous est offerte d'utiliser un outil qui sera efficace contre cette insalubrité et quelques tracasseries administratives pour les propriétaires - et beaucoup plus de travail pour nos services - mon choix, en tant que maire, est naturel. Chacun peut le comprendre.*

*Et nous tenions à mener nous-mêmes ce dispositif parce que nous avons la connaissance du terrain. Vous savez que, selon la loi, le permis de louer est une compétence intercommunale. Il a fallu attendre décembre 2020 pour que l'EPT accepte de nous en laisser la charge. C'est une question de proximité.*

**DM : Quel en est l'objectif ?**

*AL : Notre intérêt n'est pas de mettre des bâtons dans les roues des propriétaires. Au contraire, il s'agit d'assainir le parc d'habitations de la ville et que chacun ait désormais une vision claire de ses obligations. Trop souvent, lorsque nos services sont saisis après une plainte concernant la salubrité d'un logement, le propriétaire jure de sa bonne foi et de son ignorance des prestations qu'il doit à son locataire. Je ne dis pas que tout le monde est malhonnête, loin de là, mais ce permis va clarifier et poser une base légale à leurs rapports. Soit on l'obtient et tout va bien ; soit on ne l'obtient pas, à moins d'y réaliser des travaux ; soit on décide de s'en passer et on est dans l'illégalité. Il n'y a plus de zones d'ombre. Mais que chacun se rassure : une personne qui entretient son habitation et y réalise les travaux nécessaires n'aura aucun problème à l'obtenir.*

**DM : Pourquoi annoncer l'instauration de ce permis seulement quelques jours avant qu'il ne devienne obligatoire ?**

*AL : Comprenez bien que tout ceci est une course contre la montre : si nous avions annoncé cette nouvelle mesure il y a plusieurs mois, certains propriétaires de biens inadaptés à la location ou insalubres se seraient empressés de les louer avant que le permis ne soit obligatoire. Notre service municipal de l'Hygiène, qui gère les plaintes pour habitat insalubre, passe trop de temps à expliquer les bonnes règles aux propriétaires et locataires. Il le fera sans doute encore plus avec ce permis, mais cette fois ce sera en amont de la signature du bail et non plus en aval. Plus personne ne pourra maintenant se réfugier, pas toujours honnêtement, derrière sa bonne foi.*

*Je comprends bien que pour les propriétaires drancéens qui comptaient faire signer un bail en ce mois de juin, ce permis va compliquer les choses. Mais je suis sûre qu'ils comprendront son utilité au service de leur ville. ■*



« UNE PERSONNE  
QUI ENTRETIENT  
SON HABITATION  
N'AURA AUCUN  
PROBLÈME  
À L'OBTENIR. »

# DÉPOSER SA DEMANDE DE PERMIS

**En vue d'obtenir un permis de louer, un propriétaire, un bailleur ou une agence doit présenter au service municipal Habitat privé et Hygiène un dossier contenant un certain nombre de documents.**

Les pièces qui vous seront demandées peuvent être différentes en fonction de l'année de construction du bien, de ses différents équipements... Aussi, plutôt que de présenter ici un guide compliqué traitant de tous les cas particuliers, la municipalité a préféré concevoir une page dédiée sur son site Internet.

Tout d'abord, en inscrivant l'adresse de votre bien à louer, vous saurez immédiatement si vous avez besoin d'un permis, toutes les rues de la ville n'étant pas soumises à cette obligation. Ensuite, vous y trouverez des réponses à de nombreuses

questions (Combien de temps est valable le permis ?, Que se passe-t-il en cas de vente du logement ?...). Mais surtout, après avoir apporté quelques précisions sur le bien immobilier, cette page vous dressera la liste des documents que vous devrez présenter. Une fois le dossier complété, vous pouvez soit le déposer en mairie au service Habitat privé et Hygiène, soit, encore plus simplement, le transmettre directement via cette même page. ■



[drancy.fr/PermisDeLouer](http://drancy.fr/PermisDeLouer)

## LES SANCTIONS

- Une personne mettant en location un logement sans avoir préalablement déposé la demande d'autorisation prévue peut recevoir une amende de **5 000 €**. En cas de nouveau manquement dans un délai de trois ans, le montant maximal de cette amende est porté à **15 000 €**.
- Une personne mettant en location un logement en dépit d'une décision de rejet de sa demande d'autorisation préalable peut recevoir une amende de **15 000 €**.
- Le produit des amendes prévues est intégralement versé à l'Agence nationale de l'habitat.



## QU'EST-CE QU'UN LOGEMENT DÉCENT ET SALUBRE ?

**Un logement n'est pas jugé apte à être habité sur de simples impressions : il doit correspondre à une série de critères qui forment une norme. Les cinq points qui suivent doivent être respectés impérativement.**

- Un logement n'est autorisé à la location qu'à la condition d'avoir au moins une pièce de vie d'une surface réelle minimale de 9 m<sup>2</sup> (chambre, salon, salle à manger) avec une hauteur sous plafond d'au moins 2,20 m.
- Il doit également disposer d'éléments de confort (eau et chauffage) et être équipé d'une installation technique (gaz, électricité).
- Une pièce sans fenêtre ne peut pas être prise en compte dans la surface habitable.
- La superficie doit être proportionnelle au nombre d'occupants : 9 m<sup>2</sup> pour une personne, 16 m<sup>2</sup> pour un couple, puis 9 m<sup>2</sup> par personne supplémentaire.
- Une cave, un sous-sol, des combles, un abri de jardin, un garage, un grenier ou une pièce dépourvue d'ouverture sur l'extérieur sont impropres, par nature, à l'habitation et ne peuvent pas être loués ni mis à disposition, même à titre gracieux, pour habiter.



# ILS VOUS ACCUEILLENT À NOUVEAU

Les commerces non alimentaires ainsi que les terrasses des restaurants, cafés et bars ont rouvert mercredi 19 mai. Une bonne nouvelle pour tous, commerçants et habitants ! Profitons-en sans oublier de rester prudents.



“ *Nos commerçants nous attendent nombreux* ”

Nous sommes enfin presque au bout d'un long, très long tunnel de confinements et couvre-feux divers. Et depuis le 19 mai, nos commerces et services autres qu'alimentaires peuvent enfin réouvrir, nos restaurants et bars, lieux indispensables à notre vie sociale peuvent nous accueillir, en terrasse pour le moment.

Cette période a été extrêmement difficile et la municipalité s'est fortement engagée aux côtés de nos commerçants, afin qu'ils en souffrent le moins possible, notamment avec les opérations Bons d'achat aidés, cash-back, la plateforme drancysshopping.com, les exonérations de loyers pour les locataires de la ville et une assistance de tous les instants au dépôt des dossiers d'aide.

Enfin, ça y est, nos commerces sont ouverts, les terrasses ouvrent et resteront ouvertes de façon pérenne dans la majorité des cas, afin de rendre la ville toujours plus conviviale, accueillante, tournée vers ses habitants et ses visiteurs.

Nous sommes en mai et ne dit-on pas, "en mai, fais ce qu'il te plaît !" ? Alors, sortons de chez nous, nos commerçants nous attendent nombreux, dans le respect des gestes-barrières bien sûr.

**Gilles Saulière,**  
adjoint au maire en charge du Commerce  
et du développement économique

Prochaine étape de la levée progressive  
des restrictions : le 9 juin.



# AU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MAI

**Le tarif des cantines en maternelle baissera dès cette rentrée.**

*Pour bénéficier de la baisse des tarifs en restauration scolaire et centre de loisirs, faites recalculer votre quotient familial.*



Des subventions ont été attribuées à de nombreuses associations et porteurs de projets dans le cadre de la programmation 2021 du Contrat de ville de l'EPT Paris Terres d'Envol. 33 vont ainsi se voir attribuer, en tout, 137 000 euros de la part de la ville, l'État leur versant 123 500 euros.

La cohésion sociale, le développement de l'activité économique et de l'emploi, ainsi que le cadre de vie étaient les critères essentiels pour bénéficier de ces subventions bienvenues.

## Exonérations

Poursuivant sa politique de soutien aux commerces et entreprises drancéennes durant la crise sanitaire, la Municipalité a décidé d'exonérer les commerçants non alimentaires des droits de place sur le marché des 4 routes durant toute la période du 3<sup>e</sup> confinement. Une décision bienvenue puisque seuls les commerces considérés comme essentiels étaient autorisés à ouvrir.

Dans le même ordre d'idée, les crèches locataires de la ville (Les P'tits Loups, Françoise Dolto et Rosa Parks), qui ont été obligées de fermer leurs portes durant la crise, vont voir leurs loyers et charges commerciales portés à 10 euros.

## Électricité souterraine

La Ville et le SIPPAREC ont signé une convention concernant l'enfouissement des réseaux de distribution publique d'électricité. Elle concerne différentes rues drancéennes :

- Petit-Drancy : avenue de l'Acacia
- Économie : les avenues Descartes, Massenet, Buffon et Sully. Les rues Bizet, de la Mutualité, de l'Avant-Garde, de Drancy Cottage, Etienne Dolet, Morin, Parmentier et Victor Hugo. La cité Pasteur.

En 20 ans, les réseaux aériens ont été enfouis sur 71 kilomètres de voies dans

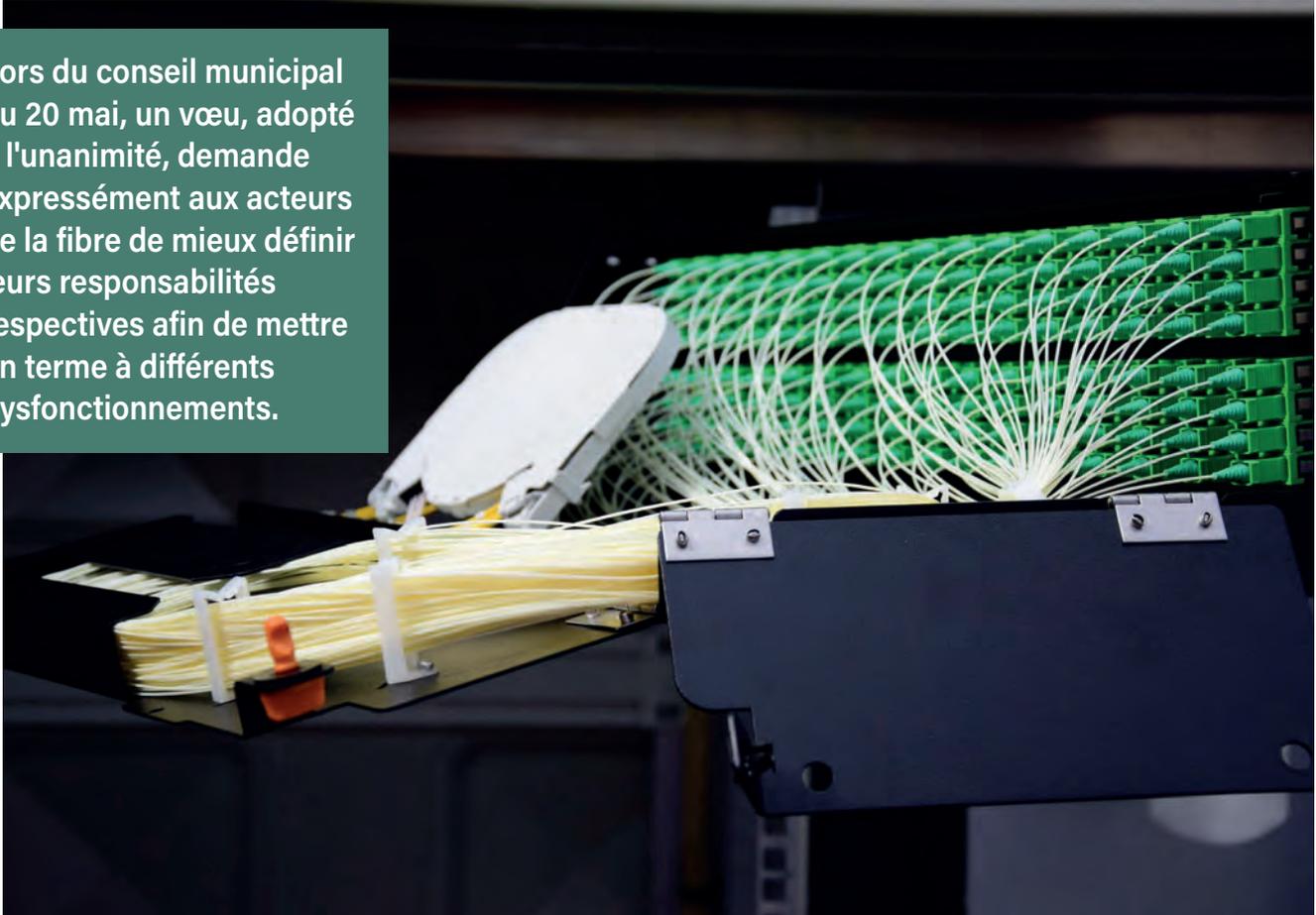
l'ensemble des quartiers de la ville, débarrassant le ciel drancéen de ses fils inesthétiques et les trottoirs de ses poteaux encombrants. ■

## BASSE DU PRIX DES CANTINES

Depuis 2007, les cantines sont gratuites pour les élèves scolarisés en élémentaire. C'est donc pour les petits des maternelles que le conseil municipal, comme promis lors de la campagne des municipales, a décidé de baisser les tarifs en révisant les tranches du quotient familial à partir de septembre 2021. Ce qui entraînera une baisse de 25 % des recettes municipales. Tous les parents d'élèves en maternelle vont donc connaître un réaménagement de leur quotient, mais également une baisse des tarifs. Ainsi, ils seront plus nombreux à payer les tarifs les plus sociaux. En tranche 1, le prix du repas passera, par exemple, de 0,79 à 0,50 €. La question de la gratuité a été posée, mais elle n'est pas réalisable, car les élèves de maternelle sont servis à table (ceux d'élémentaire bénéficiant de self-services). Cela prend plus de temps et donc d'espace. Si elle devenait gratuite, a priori beaucoup plus d'enfants la fréquenteraient. Il faudrait donc l'agrandir dans chaque école pour leur permettre de déjeuner. *"Nous préférons construire de nouvelles écoles plutôt que de dépenser des millions dans de tels travaux"*, a expliqué le maire Aude Lagarde. En attendant, dès la rentrée, c'est 250 000€ de pouvoir d'achat que la Municipalité va rendre aux jeunes familles drancéennes en cette période compliquée pour tous.

# ÉCRANS NOIRS

Lors du conseil municipal du 20 mai, un vœu, adopté à l'unanimité, demande expressément aux acteurs de la fibre de mieux définir leurs responsabilités respectives afin de mettre un terme à différents dysfonctionnements.



Les Drancéens s'agacent, mais ils ne sont pas les seuls. Partout dans la région parisienne, la grogne monte : les ruptures de service y sont trop fréquentes. Un jour, tout fonctionne parfaitement : télévision et Internet circulent à toute vitesse chez vous, grâce à la fibre que votre fournisseur d'accès vous a installée. En cette période de télétravail, avec les réunions en ligne, le très haut débit est particulièrement confortable, surtout si les enfants suivent également leurs cours grâce à leur ordinateur.

## Des coupures récurrentes

Tout se passe donc au mieux sauf que le lendemain, plus rien ! Black-out sur les écrans. Vous appelez alors votre opérateur pour lui signaler la panne, mais la réponse est bien souvent la même : "votre box fonctionne et tous les

branchement également. Le problème se situe sans doute dans l'armoire de la fibre (PM) implantée à proximité de chez vous. Nous n'en sommes pas propriétaires, appelez donc France Télécom". Vous ne le savez pas encore, mais vous faites vos premiers pas sur le parcours du combattant.

Le PM, pour point de mutualisation, est donc une simple armoire métallique pleine de connectiques, à partir de laquelle le réseau est mutualisé. Lorsque vous vous abonnez auprès d'un fournisseur, c'est dans ses entrailles qu'un technicien viendra raccorder votre domicile. Le souci étant que tous les opérateurs y ont accès et que bien souvent ils confient cette tâche à des sous-traitants, pas toujours très regardants sur les procédures. Nous avons tous vu, par exemple, des armoires grandes ouvertes sans rai-

son, débordantes de fils multicolores. Débranchez un seul de ces câbles, par maladresse ou par manque de place, et un logement se voit privé de réseau.

## Des responsabilités à définir

Le vœu adopté, comme dans de nombreuses villes dépendantes du SIPPE-REC (syndicat gérant l'aménagement numérique de la région), vise donc à réclamer aux opérateurs une mise au clair des responsabilités vis à vis de ces PM. L'utilisateur final ne peut être pris en otage par des entreprises peu regardantes sur les procédures et qui rejettent systématiquement la faute sur autrui. C'est d'autant plus vrai que la fin du réseau historique en cuivre, qui véhicule l'ADSL, est programmé dans les prochaines années. La fibre le remplacera. Alors autant partir sur de meilleures bases. ■



Le 19 mai, les mineurs (et les pros) ont repris le chemin du stade nautique et des gymnases. Pour les autres, il faudra attendre le 9 ou le 30 juin pour le sport d'intérieur avec contact.

**Drancy** Toute la journée  
▶ Rûchers, 19 rue Toubiana  
▶ Espace Mandela  
▶ Parc de Ladoucette

## LE JOUR DE LA TERRE

Sam. 05  
**JUIN**  
2021

An illustration for Earth Day featuring four superheroes in green suits with capes and masks, standing in front of a stylized Earth globe. The superheroes are of different sizes, representing a family or a community. The globe is blue and green, with white clouds.

**Drancy**

### JEU CONCOURS

# «MIEUX VIVRE ENSEMBLE»

### EN VIDÉO

> De 8 à 17 ans  
> Seul ou à plusieurs

du 31 mai  
au 25 juin

A hand holding a smartphone displaying video game icons (pause, stop, play). In the background, there are icons of people playing video games, including one person sitting on the floor and others standing.

Pour participer RDV sur [drancy.fr/JeuSMJ](http://drancy.fr/JeuSMJ)

Cartes cadeaux à gagner



# STATISTIQUES ENCOURAGEANTES

Les bons résultats enregistrés par les polices à Drancy depuis quelques années démontrent le travail de fond organisé au service des Drancéens.



## LES CHIFFRES

Les statistiques ci-dessous comparent les résultats de l'année 2020 avec ceux de 2017.

### CAMBRIOLAGE RÉSIDENCE PRINCIPALE

De 404 (2017) à 251 (2020),  
soit - **37,87 %**

Au niveau national, la baisse entre ces mêmes années est de - **24,67 %**

### VIOLENCES SEXUELLES

De 52 à 64, soit + **18,75 %**

Au niveau national, + **37,68 %**

### VOLS VIOLENTS SANS ARMES À FEU

De 333 à 261, soit - **21,62 %**

Au niveau national, - **26,10 %**

### COUPS ET BLESSURES VOLONTAIRES

De 422 à 483, soit + **14,45 %**

Au niveau national, + **17,71 %**

### VOLS DE VÉHICULES

De 179 à 144, soit - **19,55 %**

Au niveau national, - **21,14 %**

Loin de l'idée que certains peuvent s'en faire, Drancy est une ville de France comme les autres. Les statistiques dressées par les services de l'État concernant l'insécurité et la délinquance dessinent le portrait d'une commune dans les moyennes nationales et qui enregistre même quelques beaux succès.

### Les cambriolages en net recul

Ainsi, la diminution du nombre de cambriolages entre 2019 et 2020 (- 22,83 % à Drancy, - 19,96 % en France) reflète la tendance nationale d'une année de confinement et de télétravail. Mais sur plusieurs années (lire encadré), les chiffres démontrent que cette baisse est très régulière dans notre ville (- 10 % en 2018, - 10 % en 2019). La bonne

coordination de la police nationale et municipale, l'organisation des opérations tranquillité-vacances et l'utilisation de la vidéoprotection sont les principaux acteurs de ce succès qu'il faudra toujours confirmer.

### Les femmes, toujours victimes

Comme le démontre les statistiques, Drancy suit les moyennes nationales. Il en est pourtant une qu'il faut envisager avec suspicion : celle des violences sexuelles. Faut-il se réjouir que l'augmentation des plaintes y soit moitié moindre que dans le reste du pays ? Loin de là. Sans doute la parole a-t-elle encore du mal à s'y libérer. Mais lorsque l'on parle de violences faites aux femmes et aux enfants, il ne faut

pas oublier qu'ils, et surtout elles, sont aussi les victimes de nombreux coups et blessures volontaires, majoritairement dans la sphère privée. C'est pour faciliter le dépôt de plainte qu'un intervenant social est désormais présent au commissariat. C'est en effet en instaurant des rapports de confiance, dans un cadre rassurant, que les personnes ayant besoin de franchir les portes du poste de police en trouveront plus naturellement le chemin.

Toujours dans le domaine des violences faites aux femmes, la Municipalité a récemment lancé une campagne d'affichage contre le harcèlement de rue. Il est temps aujourd'hui que les problèmes qu'elles rencontrent au quotidien soient clairement exposés sur la place publique. ■



**MÉMOIRE** 10 mai

Commémoration à l'occasion de la Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions. *"Cela fait seulement 15 ans que nous consacrons, en France, une journée nationale dédiée à une page sombre de l'Histoire. De l'Histoire de France, car notre pays a participé au commerce des hommes par d'autres hommes. De l'Histoire du monde, car l'esclavage était partout, en Occident comme en Orient, au Nord comme au Sud. Et l'esclavage existe encore au XXI<sup>e</sup> siècle, a regretté le maire, Aude Lagarde. Les images et les témoignages venus d'Afrique et d'Asie nous rappellent malheureusement que le combat pour la liberté reste une conquête de chaque jour !"*



**MÉMOIRE** 15 mai

Commémoration à l'occasion de la Journée du souvenir du martyr tamoul, place de l'Hôtel de Ville, en présence d'Alain Anandane, conseiller municipal (à gauche) ainsi que de Clémentine Makangila-Lebo, adjointe au maire en charge des Relations publiques et du quartier Économie (au centre).



**QUARTIERS** Samedi 22 mai, à l'initiative des conseils de quartier, des opérations de proximité, appelées *Mon quartier va briller*, ont été menées entre élus et habitants pour identifier les améliorations envisageables. Ici, dans le centre-ville, avec Gemmila Meghraoui, conseillère municipale déléguée à l'accès aux droits des femmes.

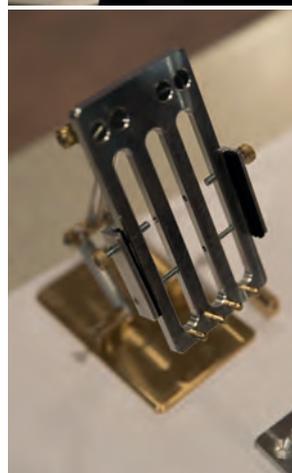


**CADRE DE VIE** Début mai, le parc de Ladoucette a abrité la naissance de Bernaches du Canada.



**LES RENCONTRES DE LA BANDE DESSINÉE**

**CULTURE** Samedi 22 mai, le mangaka Serymaru a proposé aux jeunes drancéens une découverte des coulisses de la création d'un manga. L'occasion pour eux de créer leur propre personnage.



**ÉDUCATION** Mardi 18 mai, les élèves de la filière Techniques d'usinage ont présenté leurs créations de l'année, en présence de Christian Gloméron, proviseur des lycées Eugène Delacroix et Paul Le Rolland et d'Hassan Rahoui, conseiller municipal chargé de l'emploi. Ici, un support pour portable.

# "de fleur en bouche..."

2021

**NOUVEAU LIEU !**

**Parc  
de Ladoucette**

**DEVANT LE CHÂTEAU**

**Samedi 5 juin**

10h30-19h30

**Dimanche 6 juin**

10h-18h



Entrée libre

**Gastronomie  
Fleurissement**



**ASSOCIATION  
DRANCY  
VILLE FLEURIE**



STATIONNEMENT



# POUR SE GARER PLUS FACILEMENT

**La Ville installe de nouvelles bornes arrêt minute afin de favoriser la rotation des véhicules et ainsi de faciliter l'accès aux commerces et à certains équipements publics.**

Début juin débutera l'installation progressive de 155 bornes arrêt minute. Certaines seront des créations, d'autres remplaceront les bornes existantes hors d'usage. Installées dans les différents quartiers de la Ville, elles offriront un stationnement gratuit d'une durée de 20 minutes, "le temps de déposer un enfant à l'école, d'effectuer une course rapide ou de remettre un colis à la Poste", explique Jean-Luc Millard, adjoint au maire en charge des Travaux et des Transports. Beaucoup de bornes seront installées sur les artères principales, Henri Barbusse, Sadi Carnot, Jean Jaurès et Marceau afin de soutenir le commerce de proximité.

## Soutenir le commerce et mieux circuler

La Ville souhaite ainsi améliorer la rotation du stationnement mais aussi la fluidité de la circulation.



**Il est important que les automobilistes respectent le temps qui leur est donné.**

*"Une voiture qui ne trouve pas de place, c'est une voiture qui s'ajoute à une circulation parfois déjà dense, estime l'élue. C'est aussi parfois une voiture qui finit par mal se garer, en double file par exemple et donc par gêner voire mettre en danger les autres usagers, automobilistes, deux-roues et piétons".*

## Une détection automatique

Pour bénéficier du stationnement gratuit, les automobilistes n'ont rien à faire. Un capteur ou une boucle ma-

gnétique est intégré dans la chaussée et détecte automatiquement leur véhicule. Le compteur se déclenche alors immédiatement et décompte le temps restant autorisé.

## Des bornes reliées à la police municipale

À l'issue des 20 minutes, l'affichage passe au rouge et un signal est envoyé aux agents de surveillance de la voie publique (ASVP), dès lors susceptibles de venir verbaliser. "Pour que les arrêts minute aient les effets escomptés, il est important que les automobilistes respectent le temps qui leur est donné", constate Jean-Luc Millard. Ce système de communication installé sous la chaussée ouvre de belles perspectives. La Ville aura la possibilité de le développer et de proposer une information en temps réel des places disponibles à Drancy. ■



## PARKING DU CENTRE : ROUVRIRE DÈS QUE POSSIBLE

**Le parking souterrain du centre-ville est fermé jusqu'à nouvel ordre, suite à un incendie volontaire qui a causé de nombreux dommages matériels. Le temps des travaux, il est possible de stationner sans limite de durée sur le parking du stade nautique.**

Un véhicule a été volontairement incendié lundi 3 mai dans le parking souterrain situé entre l'avenue Jean Jaurès et le boulevard Paul Vaillant-Couturier. La vidéoprotection a permis d'identifier et d'interpeller l'auteur des faits. Les dégâts sont importants, mais aucun blessé grave n'est à déplorer.

Conséquence de cet acte, le parking a dû être fermé pour des raisons de sécurité le temps que d'importants travaux y soient menés. Des solutions ont été trouvées, avec l'OPH, pour le stationnement des usagers. Le temps des expertises et de la remise en conformité, un arrêté du Maire abroge la zone bleue sur le parking du stade

nautique. Ils pourront donc s'y garer sans limite de durée jusqu'à nouvel ordre. Aucune date de réouverture n'est prévue pour l'instant, mais tous les acteurs (la Ville, l'OPH, l'associations des commerçants, le supermarché...) sont mobilisés pour accélérer les démarches. ■



# DES NOUVELLES DU SQUARE PAUL VAILLANT-COUTURIER

Les 1650 m<sup>2</sup> de ce square du centre-ville sont en plein chantier. Plus que quelques étapes avant de pouvoir inaugurer cet espace qui comportera, à terme, une zone de fitness, des aires de jeux et un city stade.



Les travaux de rénovation du square de la célèbre cité drancéenne, construite en 1957-1958 par Marcel Lods et André Malizard, ont démarré à la mi-décembre et doivent s'achever au courant de l'été. Une dizaine d'étapes doivent ponctuer ce chantier dont le budget global s'élève à 450 000 €.

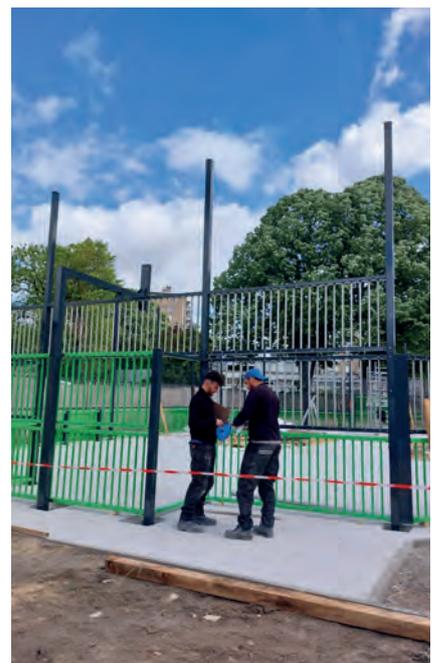
## C'est fait !

Aujourd'hui, la moitié de ces étapes a été réalisée : les murets, bordurettes et autre patageoire ont été démolis. De la terre végétale a été mise en place, les gaines pour l'électricité et l'eau courante ont été posées, tandis que la dalle béton sur laquelle reposeront les espaces de jeux a été coulée. Avec l'installation du cheminement piéton et la végétalisation du

site qui vient de démarrer, ce qui n'était ces dernières semaines qu'un vaste espace boueux en raison des pluies, devrait bientôt montrer un visage plus engageant.

## Et ensuite ?

Aux côtés des arbustes et plantes vivaces, quelques 26 arbres seront plantés, parmi lesquels des *Celtis Australis* (Micocoulier de Provence), des *Albizia* (Arbres à soie) et des *Larix* (comme le Mélèze d'Europe). Dans la foulée, le stabilisé (NDLR : revêtement sablonneux imperméable) qui délimitera les voies piétonnes sera mis en place. Il ne restera alors qu'à installer les jeux, le city-stade et la zone de fitness, avant de poser les clôtures. ■



## EN BRÈVES



### ANIMATIONS

#### QUARTIER

#### DE LA MUETTE

La Ville et Seine-Saint-Denis Habitat, en partenariat avec Science ouverte et E-Fabrik, organisent des ateliers et animations ludiques gratuits pour tous. Au programme : défis techniques et créatifs, jeux sur le recyclage et décodage de messages secrets.

Cité de La Muette

- > Vendredi 11 juin de 15h30 à 18h30
- > Samedi 12 juin de 14h30 à 17h30



### COLLECTE

#### QUARTIER AVENIR PARISIEN

Chaque premier samedi du mois, un terrain est transformé en déchetterie mobile pour les particuliers des villes de Drancy, Dugny et du Bourget.

Déchets acceptés : bois, déchets diffus spécifiques (DDS), déchets verts, gravats, déblais, pneumatiques, déchets électriques et électroniques (DEEE), tout-venant incinérable et non-incinérable.

Conditions d'accès : justificatif de domicile et pièce d'identité obligatoire.

Interdit aux véhicules de plus de 2 mètres de haut et aux bennes.

Prochain rendez-vous

Samedi 5 juin de 9h à 19h

86 rue Julian Grimau

**TERRES D'ENVOL  
J'ÉCOUTE!**

0 800 10 23 13

Service à appel  
gratuits



### NAVETTES GRATUITES

#### CIMETIÈRE INTERCOMMUNAL DE LA COURNAUVE

Mardi 1<sup>er</sup> juin

13h30 Résidence Les Mimosas

13h40 Mairie

13h50 Maison du temps libre

Mardi 15 juin

13h30 Résidence Les lilas

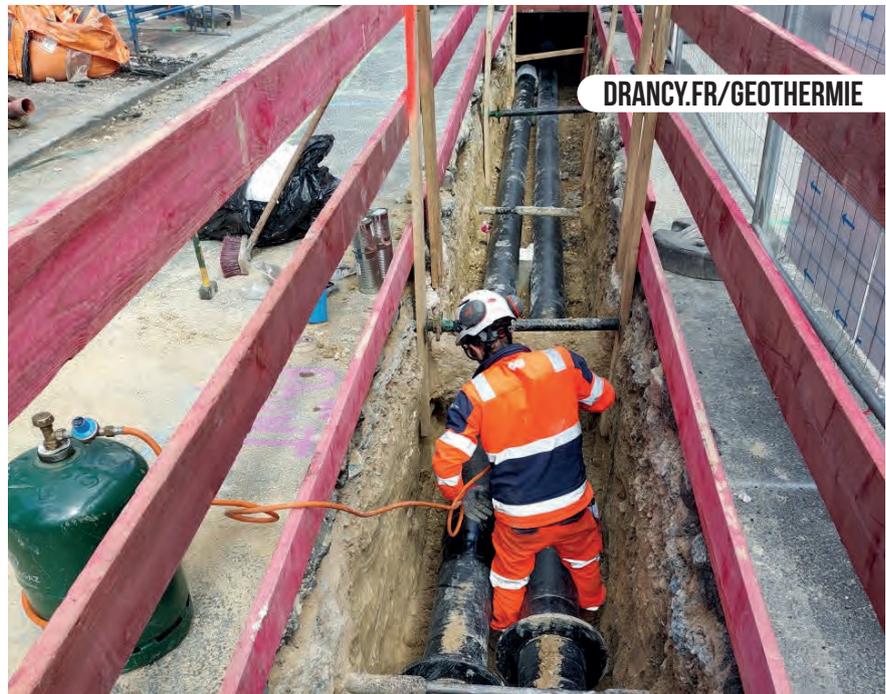
13h40 Maison orange

13h50 place de l'Amitié



GÉOTHERMIE

# DES TRAVAUX POUR DEMAIN



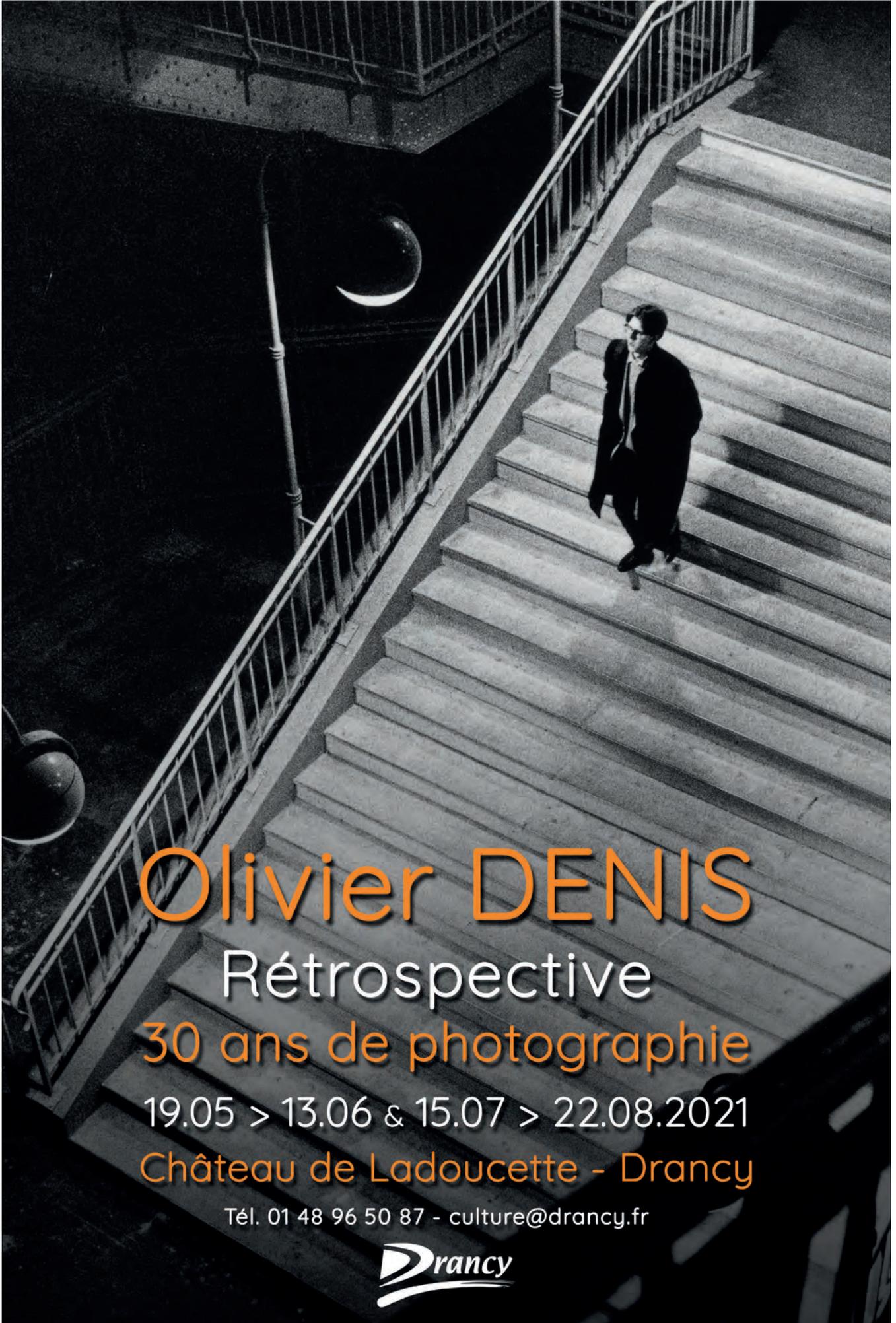
DRANCY.FR/GEOTHERMIE

*Le raccordement de la ville au réseau de géothermie nécessite des travaux sur des axes très fréquentés où ils impactent circulation et stationnement. Si la contrainte est aujourd'hui bien réelle, elle n'en est pas moins nécessaire au regard du bénéfice qu'en tireront les Drancéens dès l'hiver prochain.*



Ces désagréments temporaires sont dus aux travaux de raccordement au réseau de géothermie. D'ici moins de six mois, beaucoup d'équipements publics et de logements disposeront d'un chauffage et d'une eau chaude sanitaire, tous deux alimentés par ce réseau. Pour rappel, la géothermie s'appuie sur la chaleur issue des profondeurs terrestres et n'émet pas de CO<sub>2</sub>. On estime qu'on évitera ainsi le rejet dans l'air de l'équivalent des émissions de 20 000 logements... Si tous les Drancéens n'y seront pas reliés, tous profiteront de son impact sur la qualité de l'air. ■

La circulation fonctionne actuellement de manière alternée sur de petites portions de plusieurs axes de la ville, notamment de Jean Jaurès, Paul Vaillant-Couturier, Sadi Carnot, Marceau. Ces artères très fréquentées s'en trouvent donc parfois plus embouteillées qu'à l'ordinaire. Pour limiter la gêne, la Ville fait en sorte qu'aucun des chantiers ne dure plus de 4 semaines.



# Olivier DENIS

Rétrospective

30 ans de photographie

19.05 > 13.06 & 15.07 > 22.08.2021

Château de Ladoucette - Drancy

Tél. 01 48 96 50 87 - [culture@drancy.fr](mailto:culture@drancy.fr)

**Drancy**

# LE PROGRAMME

## DES MÉDIATHÈQUES

### PETIT DÉJEUNER MUSICAL



Venez partager les derniers coups de cœur musicaux des bibliothécaires, tous genres confondus.

- Samedi 5 juin de 11h à 12h15**
- Médiathèque Georges Brassens**
- Tout public. Entrée libre.**

### ATELIER RÉCUP' : CRÉER SON CERF-VOLANT



L'été approche, quoi de plus estival que de créer son propre cerf-volant ? Matériel fourni par la médiathèque.

- Mercredi 9 juin de 14h à 16h**
- Médiathèque Georges Brassens**
- Dès 9 ans, sur inscription.**

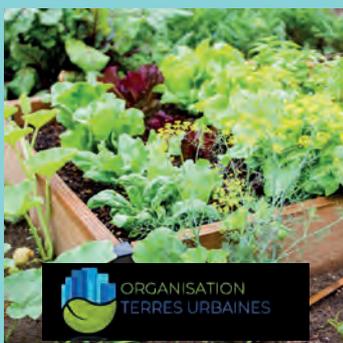
### ATELIER DE CONVERSATION EN FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE



Vous souhaitez pratiquer votre Français ? Venez participer à nos ateliers de conversation ! Animés par des bibliothécaires, ces ateliers sont l'occasion de pratiquer la langue en toute convivialité. Ce ne sont pas des cours de langue ; ils ne s'adressent donc pas aux vrais débutants mais aux personnes possédant déjà des bases dans la langue.

- Judi 10 juin de 14h30 à 15h45**
- Médiathèque Georges Brassens**
- Inscription conseillée (10 participants maximum).**

### ATELIER DE JARDINAGE PAR L'ASSOCIATION TERRES URBAINES



Venez vous initier au jardinage durable en compagnie de l'Association Terres urbaines. Dans cet atelier, vous découvrirez les différentes techniques pour multiplier vos plants à l'infini.

- Samedi 12 juin de 10h à 11h et de 11h30 à 12h30**
- Médiathèque Georges Brassens**
- Dès 8 ans. Inscription conseillée.**

### CLUB DE LECTURE



Venez échanger autour des livres en général et de vos lectures, en particulier.

- Samedi 12 juin de 10h30 à 12h**
- Médiathèque Le Point d'interrogation**
- Inscription conseillée (10 participants maximum).**



POUR RÉSERVER UN DOCUMENT, FAITES VOTRE CHOIX EN QUELQUES CLICS PUIS RÉCUPÉREZ-LE DANS VOTRE MÉDIATHÈQUE.

[mediatheques.drancydugnylebourget.fr](http://mediatheques.drancydugnylebourget.fr)



## ma-procuration.gouv.fr

Vous ne pourrez pas vous rendre aux bureaux de vote les 20 et 27 juin prochains pour les élections départementales et régionales ? Demandez à un proche de voter à votre place.

### À qui pouvez-vous donner votre procuration ?

La personne choisie doit :

- > jouir de ses droits électoraux
- > être inscrite dans la même commune que vous (pas forcément dans le même bureau de vote)

## Votre procuration en 4 étapes



**1**

Effectuez votre demande en ligne et **conservez le numéro de référence de dossier**



**2**

Rendez-vous en commissariat ou en brigade de gendarmerie pour valider votre procuration, **muni(e) de votre numéro de référence et d'une pièce d'identité**



**3**

Recevez la confirmation de votre procuration par courriel



**4**

Prévenez la personne à qui vous donnez procuration

## TRIBUNES

### ÉLUS MAJORITÉ MUNICIPALE

#### Des quartiers mixtes, des logements et des équipements demain pour Drancy !

Écouter les leçons des communistes qui ont été les « bétonneurs » des cités de Drancy (entassant le plus d'habitants dans le moins d'espace possible), cela ne peut prêter qu'à sourire.

Sourire de lire que l'on construirait trop de logements alors même que nos habitants ne trouvent pas à se loger ou sont victimes de marchands de sommeil. Sourire de les entendre affirmer que les 6 ha de friche du Baillet devraient devenir un parc de loisirs (à 600m de Ladoucette) plutôt que de servir à loger les Drancéens et à redynamiser le commerce avenue Marceau

Face à ceux qui se satisfaisaient d'une Ville-dortoir, nous voulons des quartiers mixtes où les Drancéens trouveront les logements, les commerces, les services et les équipements dont ils ont besoin !

*Vos élus de la Majorité municipale*

### ÉLUS DRANCY AUTREMENT

#### Le permis de louer enfin mis en place

Le conseil municipal du 20 Mai a été l'occasion de voir aboutir une très ancienne demande du groupe Drancy Autrement, la mise en place d'un permis de louer afin de parer à la multiplication des logements insalubres loués à des tarifs élevés et sans aucun respect des normes légales.

Peu importe que la commune s'attribue la paternité d'une mesure qu'elle a toujours refusée jusqu'ici, l'important est qu'il soit enfin mis en place.

Ce dispositif existe depuis 2014 dans de nombreuses communes, il s'applique sur certaines zones géographiques spécifiques de Drancy mais il permettra, nous l'espérons, de lutter efficacement contre le logement insalubre.

*Hacène CHIBANE  
contact@drancy-autrement.com  
06 20 65 24 48*

### ÉLUS ENSEMBLE, DRANCY POUR TOUTES ET TOUS

#### De l'oxygène !

Avec les projets du Baillet et des 4 routes, ce sont des milliers d'habitants supplémentaires alors que nous manquons d'équipements publics. Ecoles saturées, arrivée de centaines de voitures alors que la situation du stationnement est catastrophique. Stop à une ville vendue aux promoteurs qui n'apporte aucune réponse aux problèmes des drancéens en matière d'environnement, de logement, de santé, de sport, de culture, de transport, de démocratie et surtout de sécurité !

Nous nous engageons contre ces projets et vous faisons d'autres propositions dans votre intérêt et non dans une stratégie de tambouille d'appareils politiques. Il faut tourner la page.

*Ensembledrancyourtous@gmail.com  
Carine Nilès, Lotfi Ben Yedder,  
Berivan Cipil, Rachid Belouchat,  
Patrick Chini.*



## VACCINATION CONTRE LA COVID-19



Trois possibilités pour prendre rendez-vous :

> [www.vaccin.drancy.fr](http://www.vaccin.drancy.fr)

> 06 32 82 33 22

> le kiosque installé sur le marché des Quatre routes, le dimanche matin

## DÉPISTAGE GRATUIT



Tests antigéniques (20 mn)

du lundi au vendredi

de 13h à 18h30

Place de l'Hôtel de ville

## ÉTAT-CIVIL

### NAISSANCES

Aït-Bara Mélyna - Beddiaf Rinad - Ben Yahiaten Rytel - Bouabid Sorre Evan - Collet Amélia - Debe Souleymane - Dhaouadi Inès - Gacem Anaïs - Karadoruk Eyden - Lachman Yllona - Mane Ilyan - Meddour Kasim - Meghar Syrine - Mehiaoui Ambre - Oculi Ashanti - Pinard Mélodie - Sainte-Rose Ferry Elani - Singh Avreet - Thushyanthan Kavin - Toumi Meriem

### MARIAGES

Chasseuil Baptiste et Lounici Nour El Houda - Joseph Jean et Monel Marie - Mélézan Michel et Meguellati Mounia - Meynard Kévin et Edmond Alicia

### DÉCÈS

Abid Abdelhamid - Berthelot Pierre - Couplet Madeleine veuve Depresle - Deme Issa - Duclervil Agita - Haouzi Hamza - Labas Gérard - Lanfranchi Marie veuve Vlieghe - Leullier Chantal - Livertout Eliane - Loire Mauricette veuve Delbart - Ménégon Anne veuve Paul - Meyer Jean - Philippe Martine - Sellam Messaoud - Tsimenankile Serge - Shanmuganathan Veerasingam - Vallipuram Subathiradevi - Veres Maria

## PHARMACIES DE GARDE

Pour connaître les pharmacies de garde : [www.monpharmacien-idf.fr](http://www.monpharmacien-idf.fr)

### DIMANCHE 6 JUIN

PHARMACIE PRINCIPALE DE DRANCY  
160 avenue Henri Barbusse - 01 48 30 01 95  
PHARMACIE DAMASSE  
20 avenue Edouard Vaillant à Bobigny  
01 48 47 42 33

### DIMANCHE 13 JUIN

PHARMACIE BERTHELOT  
5 rue Marcelin Berthelot - 01 48 32 02 11  
PHARMACIE DES QUATRE ROUTES  
129 avenue Henri Barbusse - 01 48 30 22 65

## MÉDECINE DE GARDE

Le service est assuré le samedi après-midi et le dimanche par des médecins généralistes libéraux.

Vous pouvez vous y rendre :

- du lundi au vendredi de 20h à minuit
- samedi de 14h à minuit
- dimanches et jours fériés de 8h à minuit

### Maison médicale de Drancy

17-19, avenue Henri Barbusse  
01 80 89 47 60

## NUMÉROS UTILES

### URGENCES

- Commissariat : 01 41 60 81 40
- Police municipale : 01 48 96 39 48
- SOS médecins 93 : 36 24
- Enfance maltraitée : 119
- Violence Femmes info : 3919

### DÉMARCHES

- Standard mairie : 01 48 96 50 00
- Maisons des Services Publics :  
Avenir : 01 48 96 39 29  
Économie : 01 48 96 45 57  
Cachin : 01 48 96 51 66
- CCAS : 01 48 96 39 07
- Pôle Age d'or : 01 48 96 50 74

**La mairie de Drancy recherche un gardien remplaçant pour une résidence de personnes âgées.**  
Merci d'adresser un CV et une lettre de motivation :  
À l'attention de Mme le Maire  
Place de l'hôtel de ville  
93700 DRANCY  
et par e-mail à : [drancy-recrutement@drancy.fr](mailto:drancy-recrutement@drancy.fr)



## SOLIDARITÉ

L'association Danton cœur

accompagne les plus vulnérables. Depuis le début de la crise sanitaire, en mars 2020, elle distribue des colis alimentaires et tient une friperie solidaire. Pour mener ses actions, elle a besoin de votre aide. Pour cela, deux possibilités : devenir bénévoles ou faire un don (alimentation, hygiène).

+ d'infos : 06 16 25 76 74.



## CONSEIL CONJUGAL ET FAMILIAL

- > aide, écoute et soutien dans les domaines conjugaux et familiaux : disputes répétées, conflits, infidélité, séparation, échecs amoureux répétitifs, grossesse difficile, avortement...
- > informations et prévention auprès des collégiens et lycéens sur la vie affective et amoureuse : IST, contraception... Gratuit et anonyme, seul(e) ou en couple. Sur rendez-vous, la conseillère vous reçoit les mercredis et jeudis :
  - au CMS Henri Wallon, 01 48 96 45 50
  - à la PMI du parc, 01 48 96 39 15.

# ENFIN ON SE RETOUVE !

au parc de Ladoucette

## FÊTE DE LA VILLE

SAM. 3 JUILLET 2021

ENFIN !  
ON SE RETROUVE  
pour jouer...



## FÊTE DE LA VILLE

SAM. 3 JUILLET 2021

ENFIN !  
ON SE RETROUVE  
pour se régaler...



## FÊTE DE LA VILLE

SAM. 3 JUILLET 2021

ENFIN !  
ON SE RETROUVE  
avec les associations...



## FÊTE DE LA VILLE

SAM. 3 JUILLET 2021

ENFIN !  
ON SE RETROUVE  
pour danser...

